

Bruxelles, le 21 octobre 1982

NOTE BIO COM (82) 433 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC AUX MEMBRES DU GROUPE

=====

Reunion de la Commission du 20 octobre

Marches agricoles : beurre

432

Voir BIO rendez vous de midi du 20.10.82(BI0431).

Rapport economique annuel

La Commission a approuve sur proposition du Vice President Ortoli le Rapport economique annuel 82-83, qui sera soumis aux Institutions communautaires conformement a la decision du Conseil relative a la realisation d un degre eleve de convergence des politiques economiques des Etats Membres du 18.2.74. Je vous rappelle que le Conseil arrete au cours du quatrieme trimestre de l annee - sur proposition de la Commission et apres consultation du Parlement et du Comite economique et social - un rapport annuel sur la situation economique de la Communaute et fixe les orientations a suivre par chaque Etat Membre dans sa politique economique.

Le rapport economique annuel est accompagne d un bilan economique distinct, qui donne une vue plus detaillee des raisons de l evolution economique et des perspectives pour l annee a venir. Ce second document est presente, pour information, au Conseil, au Parlement et au Comite economique et social. Ces documents vous ont ete expedies hier par expres.

Fonds regional

La Commission a approuve et vient de transmettre au Conseil 6 propositions de reglements relatifs a une deuxieme serie d actions hors quota du FEDER representant un concours de 710 MECU reparti sur 5 ans. (Voir P-60).

Pologne

La Commission des Communautés europeennes propose au Conseil des Ministres d approuver une aide d urgence humanitaire de 9,5 millions d ECUS pour la Pologne. Elle est destinee aux populations polonaises les plus pauvres affectees par les difficultes d approvisionnement que connait ce pays.

Conseils

La Commission a fait le point de la preparation des Conseils Affaires etrangeres et de la peche qui se tiendront lundi et mardi prochains a Luxembourg.
Le point de la preparation sera fait comme d habitude demain midi en Salle de Presse.

Delegation de la Commission a Tokyo

En reponse aux questions des journalistes, nous avons confirme que la Commission a decide de nommer sous reserve des procedures d agrements habituelles, M. Laurens Jan Brinkhorst, actuellement Chef du Groupe D66, a la deuxieme Chambre du Parlement neerlandais, comme Chef de sa Delegation a Tokyo.

La Commission entend souligner par la nomination de M. Brinkhorst ancien secretaire d etat neerlandais aux Affaires etrangeres, l importance qu elle attache aux relations entre la Communaute et le Japon.

(un CV vous est transmis par expres).
Manuel Santarelli Comeur. 16 h///

Amities